

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS
Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 DASES 206 Subvention (105.000 euros) et avenant à la convention 2019/2020 avec la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Paris (19e) co-signée par la Caisse d'Allocations Familiales de Paris.

Mme Léa FILOCHE, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 22 septembre 2020 par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer un avenant avec la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels et propose la fixation de la subvention financière de 105 000 euros, au titre de l'année 2020, pour son fonctionnement global ;

Sur le rapport présenté par Madame Léa FILOCHE, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association la Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels de Paris (FCS), 23 rue Mathis (19e), un avenant, dont le texte est ci joint.

Article 2 : La participation financière de la Ville de Paris à l'association la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Paris (19e), pour son fonctionnement global au titre de l'année 2020, est fixée à 105.000 euros (numéro Paris Asso : 17954, n° dossier : 2020-10102).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2020 et exercices suivants sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO